



Notre réf.: 11640-12/OBS/WIS/CBS-15/Experts

GENÈVE, le 28 juin 2012

Annexes: 4

Objet: Préparation de la quinzième session de la CSB (Djakarta, Indonésie, 10-15 septembre 2012) – Désignation d'experts pour les équipes d'experts ou de rapporteurs relevant de la CSB

Suite à donner: Renvoyer au Secrétariat de l'OMM, avant le **17 août 2012**, un formulaire dûment rempli pour chaque expert de votre pays susceptible d'être pressenti pour faire partie d'une équipe d'experts ou d'être désigné comme rapporteur lors de la quinzième session de la CSB

Madame, Monsieur,

Les activités de la Commission des systèmes de base (CSB) sont réparties entre quatre groupes d'action sectoriels ouverts (GASO): systèmes d'observation intégrés, systèmes et services d'information, systèmes de traitement des données et de prévision et services météorologiques destinés au public. Les activités de la Commission sont menées par de petites équipes d'experts ayant des tâches précises, par des rapporteurs et par une équipe de coordination de la mise en œuvre relevant de chaque GASO, qui sont établies ou désignés lors des sessions de la CSB.

Dans ce contexte, étant donné les travaux qui devront être effectués pendant la période 2012-2016, les présidents actuels des quatre GASO vont de nouveau proposer aux participants à la quinzième session de la Commission d'établir un certain nombre d'équipes d'experts ou de désigner des rapporteurs. Les domaines de compétence correspondant en gros au programme de travail prévu de la Commission sont indiqués dans l'annexe I. Le choix, lors de la session de la CSB, des personnes appelées à faire partie des équipes relevant de ces différents domaines de compétence est considérablement facilité et simplifié si l'on dispose d'informations sur les experts nationaux disposés à œuvrer dans les divers secteurs d'activité de la Commission.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM qui font partie de la CSB
Directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)
Directeur général de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT)
Directeur général de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL)
Directeur du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMET)

Le Secrétariat communique ces informations aux Membres avant la session, afin qu'ils puissent soumettre la candidature d'experts susceptibles d'être désignés comme membres des équipes d'experts ou de coordination de la mise en œuvre ou comme rapporteurs pendant cette session. Les Membres qui soumettent des candidatures doivent savoir que tout candidat doit être en mesure de consacrer le temps nécessaire pour s'acquitter des tâches qui lui incombent. À titre d'exemple, le candidat doit pouvoir s'engager à consacrer:

- Environ 20 jours par an pour les fonctions de président d'une équipe d'experts;
- Environ 15 jours par an pour les fonctions de membre d'une équipe d'experts ou de rapporteur;
- Environ 5 à 10 jours par an pour les autres fonctions d'experts;

À cet égard, vous trouverez dans l'annexe IV les recommandations pour la désignation des experts qui ont été approuvées par le Conseil exécutif à sa soixantième session. Comme la plupart des équipes compteront un nombre restreint de membres, tous les experts désignés ne sont pas assurés d'en faire partie. Toutefois, l'expert ou les experts que vous aurez désignés seront inscrits comme membres du ou des GASO correspondants et bénéficieront des échanges d'information et des consultations par correspondance (courriel et Web) effectués dans le cadre de ce ou ces GASO.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire connaître vos candidats en renvoyant au Secrétariat dans les meilleurs délais, et au plus tard le **17 août 2012**, un formulaire de candidature par expert, en y joignant un bref curriculum vitae.

À cet effet, vous êtes prié d'employer la méthode de désignation en ligne décrite dans l'annexe II. Si vous ne parvenez pas à remplir le formulaire en ligne, vous pouvez présenter vos candidats en utilisant des exemplaires du formulaire reproduit dans l'annexe III.


Le lien direct avec la méthode de désignation en ligne décrite dans l'annexe II et la version électronique du formulaire de l'annexe III est le suivant: <https://sites.google.com/a/wmo.int/cbs-15/start-here/Nominate-experts>.

Je tiens à vous rappeler que les informations et les documents concernant la quinzième session de la CSB sont mis en ligne à l'adresse suivante: <http://www.wmo.int/pages/prog/www/BAS/CBS-info.html>

Enfin, je vous rappelle que la règle 6 du Règlement général vous autorise, à titre d'agent normal de liaison entre l'Organisation et votre pays, à désigner comme rapporteurs ou comme membres des groupes de travail des personnes qui font partie d'autres institutions gouvernementales ou non gouvernementales de votre pays, sous réserve, bien entendu, que ces personnes et leurs employeurs soient d'accord.

J'attends donc avec intérêt votre fac-similé si vous optez pour la méthode de désignation en ligne ou le ou les exemplaires du formulaire de l'annexe III, dûment remplis. Vous pouvez aussi envoyer une copie de votre réponse par courrier électronique sous forme de pièce jointe à M. W. Zhang, directeur du Département des systèmes d'observation et d'information (Wzhang@wmo.int), à M. P. Shi, Directeur du Bureau du Système d'information de l'OMM (PShi@wmo.int) et à M. S. Foreman, Chef de la Division de la représentation des données, des métadonnées et du contrôle du fonctionnement du SIO (SForeman@wmo.int).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général

DOMAINES DE COMPÉTENCE PRÉVUS DE LA CSB POUR LA PÉRIODE 2012-2016

1. Groupe d'action sectoriel ouvert des systèmes d'observation intégrés (GASO-SOI)

- 1.1 Mise en place du cadre pour le WIGOS, y compris les textes réglementaires (Manuel du WIGOS, Manuel et Guide du SMO)
- 1.2 Évolution des systèmes mondiaux d'observation et conception des réseaux d'observation
- 1.3 Gestion des réseaux d'observation, y compris les métadonnées
- 1.4 Qualité des données d'observation et gestion des réseaux du point de vue de la qualité
- 1.5 Étude continue des besoins
- 1.6 Automatisation des réseaux d'observation, y compris la mise en œuvre des plates-formes de stations météorologiques automatiques
- 1.7 Observations de télédétection en surface
- 1.8 Observations d'aéronefs
- 1.9 Coordination des fréquences radioélectriques
- 1.10 Systèmes à satellites
- 1.11 Utilisation des satellites et produits connexes
- 1.12 Évaluation scientifique des études d'impact effectuées par les centres de prévision numérique du temps
- 1.13 Liens avec d'autres activités de l'OMM (SMOC, CMSC, observations de la cryosphère, etc.)

2. Groupe d'action sectoriel ouvert des systèmes et services d'information (GASO-SSI)

- 2.1 Aspects mondiaux, régionaux et nationaux et aspects satellitaires des télécommunications, notamment pour ce qui concerne l'infrastructure, la conception, les normes, le fonctionnement et la surveillance
- 2.2 Fonctionnement, normes et renforcement des capacités des centres du SIO
- 2.3 Maintenance et harmonisation des modes de représentation des données de l'OMM (codes déterminés par des tables, codes alphanumériques traditionnels, langage XML, etc.)
- 2.4 Élaboration de métadonnées de recherche, du modèle logique de données de l'OMM et de nouveaux modes de représentation des données

3. Groupe d'action sectoriel ouvert des systèmes de traitement des données et de prévision (GASO-DPFS)

- 3.1 Vérification des prévisions
- 3.2 Prévision probabiliste, systèmes de prévision d'ensemble et applications
- 3.3 Mise en œuvre de systèmes opérationnels de prévision numérique du temps de portée mondiale et à domaine limité
- 3.4 Prévision à échéance prolongée et à longue échéance
- 3.5 Produits de modélisation du transport atmosphérique pour les activités d'intervention en cas d'éco-urgence, de caractère nucléaire ou non
- 3.6 Prévision à très courte échéance, notamment en cas de phénomènes météorologiques violents ou à fort impact
- 3.7 Organisation ou supervision d'activités de formation concernant l'utilisation et l'interprétation des produits de la prévision numérique du temps et des systèmes de prévision d'ensemble et le recours à des méthodes de combinaison de données de la prévision numérique du temps et de données d'observation pour la prévision à très courte échéance

4. **Groupe d'action sectoriel ouvert des services météorologiques destinés au public (GASO-SMP)**
 - 4.1 Amélioration des services et des produits en liaison avec la prestation de services météorologiques destinés au public
 - 4.2 Réduction des incidences des aléas hydrométéorologiques en vue de répondre aux besoins des utilisateurs
 - 4.3 Aspects de la prestation des services météorologiques destinés au public relatifs à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public
 - 4.4 Suivi et évaluation des services météorologiques destinés au public
-

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

11640-12/OBS/WIS/CBS-15/Experts, ANNEXE II

DÉSIGNATION EN LIGNE D'EXPERTS ET DE RAPPORTEURS POUR LA CSB

Vous êtes invité à désigner des experts et rapporteurs pour la CSB en suivant une procédure de désignation en ligne. Il s'agit d'une procédure pilote pour la technologie qui sera employée dans la Base de données regroupant des informations sur chaque pays.

Pour utiliser cette procédure, il faut d'abord ouvrir la page Web suivante:

<https://sites.google.com/a/wmo.int/cbs-15/start-here/Nominate-experts>

Votre code d'identification personnel est le code de trois lettres défini pour votre pays; la page "Nominate experts" comporte un lien vers ces codes, appelé "COUNTRY CODE".

Suivez ensuite le lien "LOGIN" figurant sur la page "Nominate experts".

Pour obtenir un mot de passe, veuillez suivre le lien "forgot your password?" sur la page "LOGIN" et taper votre code d'identification personnel. Le système vous enverra alors un courriel à l'adresse électronique que vous avez enregistrée auprès de l'OMM pour vos contacts en tant que représentant permanent, où un lien vous permettra de choisir un mot de passe.

Une fois connecté, vous choisirez l'option "ADD CBS NOMINATION", ce qui entraînera l'affichage du formulaire de candidature.

Vous pouvez choisir la langue des vignettes du formulaire. Veuillez donner les renseignements sur les candidats en alphabet latin, et si possible en anglais.

Lorsque vous commencez à taper le nom d'un expert, le formulaire suggère les noms d'experts qui ont déjà fait partie de groupes relevant de la CSB, et vous pouvez choisir votre expert dans cette liste. Si vous avez désigné une personne qui ne figure pas dans la liste, cliquez sur "CREATE CONTACT" pour donner les renseignements la concernant.

Vous pouvez présenter la candidature de plusieurs experts en cliquant sur "NOMINATE ANOTHER PERSON", de façon à ajouter d'autres formulaires de candidature sur cette même page.

Lorsque vos formulaires sont convenablement remplis, cliquez sur "SUBMIT NOMINATIONS TO WMO". Une page s'affiche alors, où l'on vous demande de télécharger un fac-similé qui récapitule les candidatures que vous avez présentées ("DOWNLOAD FAX"). Vous devez signer ce fac-similé et en envoyer une copie à l'OMM pour confirmer la validité des candidatures que vous avez présentées.

Vous pouvez remplir vos formulaires de candidature en les répartissant en autant de lots que vous le souhaitez, mais vous ne pouvez pas sauvegarder un formulaire et y revenir ultérieurement. Vous devez envoyer un fac-similé pour chaque lot de candidatures. Il n'y aucune limite au nombre de candidatures que vous pouvez présenter en une fois; cinq candidatures semblent cependant constituer un bon compromis entre l'obligation d'envoyer des fac-similés de confirmation et celle de devoir retaper les formulaires en cas panne informatique.

Il n'est pas possible d'apporter des modifications aux formulaires de candidature une fois la page de présentation des candidatures fermée. Toutefois, si vous présentez plusieurs fois la candidature de la même personne, l'OMM ne prendra en compte que le dernier formulaire rempli. Si vous présentez la candidature d'une personne en suivant la procédure en ligne et que vous souhaitez retirer cette candidature, il vous suffit de présenter de nouveau la candidature de cette personne sans lui assigner aucun domaine d'activité.

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

11640-12/OBS/WIS/CBS-15/Experts, ANNEXE III

EXPERT SUSCEPTIBLE D'ÊTRE PRESSENTI POUR FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE D'EXPERTS OU DE COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE OU D'ÊTRE DÉSIGNÉ COMME RAPPORTEUR À LA QUINZIÈME SESSION DE LA CSB

Nous vous incitons à suivre la procédure de désignation en ligne. Si vous vous trouvez dans l'impossibilité de le faire, il serait préférable que vous renvoyiez ce formulaire sous forme électronique modifiable (fichier se terminant par .doc, par exemple). Vous trouverez ce formulaire sur le Web, à l'adresse suivante:

<https://sites.google.com/a/wmo.int/cbs-15/start-here/Nominate-experts>

Pays/Organisation:	
--------------------	--

Données personnelles

Nom	
Titre de civilité (M., Mme, etc.)	
Prénom	
Organisme employeur	
Fonctions	
Téléphone	
Fax	
Courriel	

Bref curriculum vitae

Les trois réalisations les plus marquantes	
Les trois publications les plus remarquables	
L'expérience professionnelle la plus pertinente (indiquer les dates)	
Diplômes (indiquer les dates)	

Degré de maîtrise des langues officielles de l'OMM:

Langue	Excellente	Bonne	Passable
Anglais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espagnol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Russe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chinois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arabe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez cocher les cases sous les numéros correspondant aux domaines mentionnés dans l'annexe I - *Domaines de compétence prévus de la CSB pour la période 2012-2016*:

1. SOI													2. SSI			
1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	1.9	1.10	1.11	1.12	1.13	2.1	2.2	2.3	2.4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. DPFS							4. SMP			
3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	4.1	4.2	4.3	4.4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Veillez indiquer le type d'engagement envisagé:

- Président d'une équipe d'experts (environ 20 jours par an)
- Membre d'une équipe d'experts ou rapporteur (environ 15 jours par an)
- Autres fonctions d'expert (environ 5 à 10 jours par an)

Date: _____

Signature: _____
(Représentant permanent)

Le formulaire dûment rempli doit être envoyé **avant le 17 août 2012** à l'adresse suivante:

Monsieur le Secrétaire général
Organisation météorologique mondiale
Case postale 2300
1211 Genève 2
Suisse

Fax: (+41 22) 730 80 21

Veillez envoyer une copie par courrier électronique à:

M. Wenjian Zhang (WZhang@wmo.int); M. Peiliang Shi (PShi@wmo.int); et M. Stephen Foreman (SForeman@wmo.int)

LE BÉNÉVOLAT AU SEIN DES COMMISSIONS TECHNIQUES ET DES CONSEILS RÉGIONAUX

Annexe de la résolution 4 (EC-LX)

Généralités

Il est reconnu que le bénévolat joue un rôle important dans les activités des organes subsidiaires des commissions techniques et des conseils régionaux.

Recommandations

Pour que la situation actuelle en matière de bénévolat s'améliore, notamment compte tenu de la réduction du nombre des bénévoles, voici ce qui est recommandé au sujet des nominations, du suivi des résultats et de la reconnaissance du mérite:

Au sujet des nominations, il est recommandé:

- De mieux présenter et promouvoir les activités de l'OMM au sein des SMHN et plus généralement dans les milieux œuvrant dans les domaines du temps, du climat, de l'eau et de l'environnement, afin de recueillir la contribution d'un spectre élargi de compétences et d'obtenir la couverture géographique voulue;
- De veiller à ce que tous les experts susceptibles de poser leur candidature et leurs représentants permanents respectifs soient bien conscients des responsabilités et des engagements qu'ils auront à remplir, en particulier s'agissant de coordination et de participation;
- Pour désigner des membres des organes subsidiaires des commissions techniques et des conseils régionaux, surtout avant la session d'un organe constituant, de disposer d'une procédure permettant de confirmer l'engagement des représentants permanents auprès de l'OMM et des experts proposés, ainsi que le profil professionnel de ces derniers, grâce à un court CV, afin de s'assurer de leurs compétences et de leur volonté de contribuer; d'établir aussi des comités de désignation suffisamment tôt pour se donner le temps d'examiner les renseignements personnels fournis par tous les experts avant la tenue de la session de l'organe constituant;
- De choisir les membres d'équipes de façon que le travail qu'ils exécutent bénévolement corresponde aux activités qui leur incombent normalement dans leurs institutions;
- De faire en sorte, dans la mesure du possible et si l'on en a le temps et l'occasion, que les listes nominatives d'experts proposés soient approuvées à l'échelon régional par les présidents des conseils régionaux, avant d'être présentées aux comités de désignation;
- De fournir une indication du temps à consacrer au travail à exécuter (pourcentage minimum de l'activité globale ou durée, etc.), un élément d'information probablement utile pour obtenir l'accord des représentants permanents quant au temps nécessaire à la contribution aux activités de l'OMM;
- Aux représentants permanents de fournir tous les renseignements à jour au sujet des experts, en particulier leurs adresses électroniques professionnelles, pour faciliter la création des organes subsidiaires;

- Quand c'est le cas, d'informer les experts ayant fait acte de candidature qu'ils n'ont pas été sélectionnés par les comités de désignation, en les remerciant et en les encourageant à proposer de nouveau leur candidature pour d'autres tâches relevant de l'OMM.

Au sujet du suivi des résultats, il est recommandé:

- Au Secrétariat de l'OMM de se charger, le plus tôt possible au cours de l'intersession, de l'organisation des réunions des organes subsidiaires, afin que la dernière main soit mise aux plans d'action dressés par échanges de courriels et par téléconférences, que le budget qui concorde soit établi et que les tâches soient attribuées de façon appropriée;
- Aux présidents d'évaluer, suivant les règles de la gestion axée sur les résultats, leurs organes subsidiaires et les experts qui en font partie, notamment pour décider de la reconduction de ces entités ou du maintien de ces experts dans leur qualité de membre, et ce, compte tenu de la nécessité de trouver un équilibre entre continuité et renouvellement tant au niveau des activités qu'à celui des effectifs d'experts bénévoles. Cette évaluation est également importante pour les experts, notamment car leur travail est ainsi reconnu par les représentants permanents;
- De mettre en place, au su de tous les experts désignés (et sous la direction des groupes de gestion ou des GASO compétents, par exemple), un dispositif qui permettrait de remplacer (après une période d'un an de contribution insatisfaisante, par exemple) les experts dont la contribution ne correspondrait pas au niveau attendu ou serait totalement inexistante;
- De publier dans les plus brefs délais les rapports produits soumis à un examen collégial, au moins sur les sites Web des organes subsidiaires, mais de préférence dans la série de publications appropriée en faisant apparaître les noms des coauteurs, pour les besoins du suivi et afin que le travail accompli par les auteurs soit reconnu.

Au sujet de la reconnaissance du mérite, il est recommandé:

- Aux représentants permanents de prendre en compte les travaux accomplis dans le cadre des activités de l'OMM. Il faudrait que, dans le cadre des processus d'évaluation du personnel que la plupart des SMHN utilisent, la contribution aux travaux de l'OMM soit prise en compte en tant que critère d'appréciation;
 - D'avoir recours à d'autres moyens pour encourager le bénévolat, notamment la délivrance de certificats ou l'envoi de lettres de félicitations aux experts concernés, avec copie aux représentants permanents. Il faudrait en général que cela émane du président de la commission technique ou du conseil régional compétent, sur proposition du président du GASO ou du groupe de travail. L'OMM pourrait établir des règles à ce sujet et élaborer une série de modèles à utiliser.
-